

Communiqué de presse  
29 Octobre 2014

# La Commission européenne valide le budget 2015 de la Belgique

La Commission européenne a communiqué la validation du budget 2015. Le Premier ministre Charles Michel se réjouit de cette décision. « *Cela montre que notre choix de transparence et de sérieux budgétaire renforce la crédibilité de notre pays au sein de l'Europe* », commente le Premier ministre.

La semaine dernière, lors du sommet européen de Bruxelles, rassemblant les chefs d'Etats et de gouvernements, le Premier ministre avait plaidé pour maintenir la discipline budgétaire tout en développant une politique de réformes structurelles et de relance au sein de l'Union. Au même moment, le Gouvernement belge avait remis son projet de budget 2015 aux services du Commissaire Katainen.

Dans ce projet, en 2015, le solde de financement de la Belgique devrait s'élever à 2,1 % du PIB tandis que le solde structurel serait de 1,3 % du PIB. Ce qui signifie une amélioration structurelle de 0,7 % du PIB entre 2014 et 2015.

Pour l'Entité 1, le Fédéral, cela revient à respecter un solde de financement de -1,9 % en 2015, soit une amélioration du solde structurel de 0,725 % en 2015.

Deux nouveautés sont à signaler par rapport à 2014. Premièrement, les projets de budget tiennent compte du transfert de compétences de la Sixième réforme de l'Etat qui entraîne un basculement de certaines dépenses et recettes vers les communautés et régions. Deuxièmement, les projets de budget sont établis pour la première fois sur base de la comptabilité SEC 2010.

Le Premier Ministre rappelle l'engagement de son gouvernement à réaliser des réformes économiques et sociales afin de soutenir l'emploi, ce qui constitue la meilleure garantie pour le financement durable de la Sécurité sociale.

---

**URL source:** <https://archive.premier.be/fr/la-commission-europ%C3%A9enne-valide-le-budget-2015-de-la-belgique>